



Administration communale de Waldbredimus
27, rue de l'Eglise L-5460 Trintange
Tél : 35 70 88-1 / Fax 35 70 88 -30
secretariat@waldbredimus.lu

AVIS AU PUBLIC

Concerne : Adjudication publiques des droits de chasse

Il est porté à la connaissance du public que conformément à la loi modifiée du 25 mai 2011 relative à la chasse, tous les droits de chasse pour la période allant du 1^{er} avril 2021 au 30 mars 2030 devront être cédés par voie d'adjudication publique au plus tard le 31 janvier 2021.

Dans un souci de simplification administrative, les plans de tous les lots de chasse, tels que fixés par le règlement grand-ducal du 8 novembre 2019 arrêtant les limites des lots de chasse, et qui touchent le territoire de la commune de Waldbredimus, à savoir les lots : N° 520, N° 522, N° 538, N° 539, N° 540, N° 541, N° 561, N° 562 resteront déposées pendant la période allant du 30 septembre 2020 au 31 janvier 2021 à la mairie de Waldbredimus ou le public pourra en prendre connaissance.

Les limites des lots de chasse compris sur le territoire de la commune de Waldbredimus sont également consultables sur le site www.geoportail.lu sous le thème « Environnement », rubrique « Chasse », sous rubrique « Lots de chasse, valables à partir du 01.04.2021 ». Alternativement, il est possible de consulter l'annexe du règlement grand-ducal du 8 novembre 2019 arrêtant les limites des lots de chasse.

Trintange, le 30 septembre 2020

Pour le collège échevinal,


le bourgmestre




le secrétaire